



Délibération 2024.10.04

Délibération affichée
et exécutoire le :

17/10/2024

Le 15 octobre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 9 octobre 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : HUIDO Etienne à RIOULT Thierry.

Absent : PERRICHON Didier.

4- Demande de subvention au titre des amendes de police pour la Place Pillain

Vu les conditions d'attribution de la subvention du Conseil départemental « amendes de police » pour l'année 2024, Considérant que la commune de Vatan peut solliciter une subvention à ce titre pour l'aménagement de la Place Pillain,

Considérant que le plan de financement de cette opération est arrêté comme suit :

DÉPENSES		125 405,00 €
Frais d'insertion		1 000,00 €
Contrôle technique/SPS		4 000,00 €
Maîtrise d'œuvre		9 200,00 €
VRD – aménagements		111 205,00 €
RECETTES		125 405,00 €
État – DETR	40%	50 162,00 €
État - Fonds vert renaturation des villes et des villages	14,24%	17 856,30 €
Département – Amendes de police	23,92%	30 000,00 €
Autofinancement	21.84 %	27 386,70 €

Sans discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement des travaux exposés ci-dessus pour l'aménagement de la Place Pillain,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la subvention du Conseil départemental « amendes de police » pour ce projet.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.



La secrétaire de séance,
Michèle BAILLY.